

Compte rendu de la réunion organisée par Midi-Pyrénées Coop dev

Espace Capdeville, Montpellier, vendredi 3 juin 2016

Le réseau régional multi acteurs de la coopération et de la solidarité internationale (Coopdev', association loi 1901 reconnue d'intérêt général) a été créée en 2012 avec une charte ; son budget est d'environ 200 000 € en 2016.



Coop dev n'est pas financeur mais soutient des projets pour 320 000 € (5000 €/an pour 3 ans maximum, donc 15 000 €) par exemple 10 en 2015. Un groupe d'échanges « Agir à Madagascar » a été créé (1ère réunion le 23 mars 2016) et doit se réunir tous les trimestres.



Discours de Guy Guyot de la MTMSI Montpellier

Guillaume Cros, Vice-président de région

Le plan d'action 2016-2018 :

1. Favoriser les échanges et la collaboration entre acteurs.
2. Faire des projets communs. Utilisation du service civique pour développer l'engagement solidaire (actuellement 20) même pour les associations qui n'ont pas l'agrément. Coop dev favorise l'accès aux écoles de l'Éducation nationale.
3. L'objectif est de renforcer la qualité et l'efficacité des actions de coopération et de solidarité internationale par des appels à projets, l'appui individuel, la formation, la veille informatique, l'abonnement à des journaux spécialisés, mise en place d'un comité d'experts, etc.
4. Promouvoir, sensibiliser et favoriser l'engagement en faveur de la coopération et de la solidarité internationale en milieu scolaire (dispositif « Les Tandems solidaires »), participation à la plate-forme de la mobilité et la promotion des actions : site internet (www.mpcoopdev.org, 800 visiteurs par mois), partenariat avec les media (3 dont FR3,

France bleue), semaine de la solidarité avec le CROSI, présentation de projets pour l'Agora (Tribune des projets/Agora) et sélection par un jury, l'Écho du Réseau tous les 2 mois avec un espace dédié aux associations et distribué à 3000 contacts, Coop dev veut favoriser l'implication et la mise en réseau des collectivités et développer des actions spécifiques en direction des entreprises (mécénat de compétence, « compagnonnage d'entreprises »)

5. Coop dev veut être le point d'appui et le levier des politiques publiques en matière de CSI (relais du Ministère des Affaires étrangères de la Jeunesse, de l'EN, Citées Unies France, France Volontaires, AMP, ps-Eau, Educasol, Universités d'été).
6. Extension du territoire d'intervention et la pérennisation avec une antenne à Montpellier et de nouveaux financeurs (Union européenne, Conseils départementaux, autres ministères).

Prochains rendez-vous Coop dev :

- En septembre : formation organisée par l'Agence de Micro Projets (AMP) ;
- 6ème Agora annuelle (14 octobre 2016) ;
- Assemblée Générale en 2017 avec élection d'un nouveau bureau et changement de nom, ré-équilibrer les collèges avec 20 acteurs publics et 13 acteurs économiques ;
- Demande de nouveaux financements (en raison des déplacements) ;
- Appel à projets pour 2017.



Restitution des ateliers le 3 juin 2016 après-midi

Remarques :

Guillaume Cros, vice-président EELV de la région venant d'Albi et allant à Toulouse a indiqué que la région réfléchissait à des zones cibles : Brésil, Palestine, Cambodge, Sénégal, Sichuan, Madagascar et sur le principe que les projets soutenus par la région devaient être faits obligatoirement avec les autorités locales.

Une partie du budget de la région va être réservé à l'aide aux réfugiés (800 000 €, 1000€ par réfugié).